

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2025

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES
PRIVÉES À BUT LUCRATIF - (N° 702)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 55

présenté par
Mme Céline Hervieu

ARTICLE 4

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« la pertinence »,

les mots :

« l'opportunité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendements rédactionnels.